

Parce que nous sommes en 2016!

C'est en paraphrasant la réponse que le Premier Ministre du Canada, Justin Trudeau, a donné lorsqu'on lui a demandé d'expliquer les raisons de la constitution d'un Cabinet paritaire hommes/femmes que je justifierai la décision du Comité éditorial de la Revue d'introduire une politique éditoriale sur le genre et le sexe. Aujourd'hui, il est important pour une publication scientifique comme la RCSP de prendre position sur un certain nombre d'enjeux qui traversent le monde de la recherche. Le développement et la mise en œuvre d'une politique éditoriale est une façon de rendre explicite cette prise de position, d'en assurer l'application et la pérennité.

Capitalisant sur un travail amorcé sous la gouverne de mon prédécesseur, D^r Gilles Paradis, je suis fière aujourd'hui d'annoncer que le Comité éditorial de la Revue a adopté une politique de publication relativement à l'utilisation du genre et du sexe, et que nous avons développé les outils de sa mise en œuvre sous la forme de quatre questions simples auxquelles doivent répondre les auteurs lors de la soumission d'un article. Pour présenter cette politique, nous avons invité D^{re} Jacqueline Gahagan, professeure en promotion de la santé à l'Université Dalhousie et rédactrice associée à la Revue, à écrire un commentaire que nous publions dans ce numéro. Et qui mieux que la personne à l'origine de cette politique pour en justifier le développement? En effet, c'est au travail de D^{re} Gahagan que nous devons cette politique et je tiens à la remercier.

Le Comité éditorial est tout à fait conscient qu'une politique éditoriale peut être perçue comme des contraintes supplémentaires pour les auteurs qui doivent s'y conformer pour que leur manuscrit soit considéré et envoyé à des réviseurs externes. En ce sens, la décision d'introduire une nouvelle politique n'est jamais prise à la légère. Dans le cas de l'utilisation des notions relatives au sexe et au genre, une telle politique s'impose. En effet, la plupart des grands financeurs de la recherche dans le monde, incluant les Instituts de recherche en santé du Canada (CIHR-IRSC) se sont dotés d'une telle politique. En ce sens, nous n'introduisons pas de nouvelles contraintes, mais appliquons à la fin du processus de recherche, les mêmes conditions que celles qui prévalent au tout début de la démarche, lors de la conception et formulation du projet pour financement. Enfin, comme en fait état le commentaire de Gahagan¹, une telle politique est essentielle pour assurer la validité et la pertinence des résultats de recherche en 2016.

Nous avons aussi tenu mettre en œuvre notre nouvelle politique d'une manière qui facilite la réflexivité chez nos auteurs, et c'est l'esprit dans lequel nous avons conçu l'outil d'application de cette politique sous la forme de quatre questions. Certains d'ailleurs nous critiquerons sur la base que notre politique n'est pas assez contraignante. Ici encore le Comité éditorial conçoit cette politique comme une première formulation que nous pourrions bonifier avec la pratique.

Au cours des prochaines années, le Comité éditorial travaillera pour développer et mettre en œuvre d'autres politiques de publication qui permettront à la Revue de mieux aligner son contenu avec les critères de qualité qui ont cours dans notre domaine, et ce d'une manière transparente et scientifiquement

Because we are in 2016!

It is in paraphrasing the answer that Canada's Prime Minister, Justin Trudeau, gave when asked to explain his reasons for constituting a Cabinet with a balance of men and women that I justify the decision of the Journal's Editorial Board to introduce an editorial policy on gender and sex. Today, it is important for a scientific publication like the CJPH to take a position on a number of issues sweeping across the world of research. The development and the implementation of an editorial policy is one way of making this stance very clear, and of ensuring its application and longevity.

Capitalizing on the work begun under the governance of my predecessor, Dr. Gilles Paradis, I am proud to announce that the Journal's Editorial Board has adopted a publication policy on the use of gender and sex and that we have developed the tools for its implementation in the form of four simple questions that the authors must answer when submitting an article. To present this policy, we have invited Dr. Jacqueline Gahagan, Professor of Health Promotion at Dalhousie University and Associate Editor with the Journal, to write a commentary that we are publishing in this issue. And who better to justify the development of this policy than the individual behind it? In fact, we owe this policy to the work of Dr. Gahagan and I want to thank her for it.

The Editorial Board is fully aware that an editorial policy can be perceived as additional constraints for authors who must comply with it in order to have their manuscripts considered and sent for external review. That is why the decision to introduce a new policy is never taken lightly. In the case of the use of concepts relating to sex and to gender, such a policy is a must. In fact, most of the major research funders in the world, including the Canadian Institutes of Health Research (CIHR-IRSC), have such a policy. In that sense, we are not introducing new restrictions, but are applying to the end of the research process the same conditions that existed at the very beginning of the process, during the designing and formulation of the funding plan. Finally, as pointed out in the Gahagan commentary,¹ such a policy is essential in 2016 to ensure the validity and the relevance of the research results.

We have also tried to implement our new policy in a way that will facilitate reflexivity on the part of our authors and it is with this in mind that we have designed the application tool for this policy in the form of four simple questions. Some will criticize us on the basis of our policy not being restrictive enough. Here again, the Editorial Board designed this policy as a first iteration that we can improve upon over time.

Over the coming years, the Editorial Board will work to develop and implement, in a transparent and scientifically-based manner, other publication policies that will allow the Journal to better align its content with the quality criteria that prevail in our field. We also see the development and implementation of editorial policies as another way for the Journal to positively influence the quality of public health research and to exercise its leadership in this field. Indeed, it is in order to support the work of the Editorial Board in policy development that we have appointed Dr. Gahagan as Associate Editor.

One topic that will focus our attention over the coming months involves the publication of results obtained from secondary analyses done on data banks involving First Nations. As Dr. Malcolm King, CIHR's Scientific Director of the Institute of Aboriginal Peoples' Health recently informed us, the Tri-Council's guidelines on this matter are not comprehensive² and pose some dilemmas in the conduct and publication of scientific studies.

We believe that the development and implementation of editorial policies is another way to improve the quality of the

fondée. Nous voyons d'ailleurs le développement et la mise en œuvre de politiques éditoriales comme une autre façon pour la Revue d'influencer positivement la qualité de la recherche en santé publique et d'exercer son leadership dans ce domaine. C'est d'ailleurs pour soutenir le travail du Comité éditorial pour le développement de politiques que nous avons nommé D^{re} Gahagan rédactrice associée.

Un sujet qui retiendra notre attention au cours des prochains mois concerne la publication de résultats obtenus à partir d'analyses secondaires réalisées sur des banques de données concernant les Premières Nations. Comme nous en a récemment fait part D^r Malcolm King, Directeur scientifique de l'Institut pour la santé des peuples autochtones des IRSC, les directives du Tri-Council à ce sujet ne sont pas complètes² et posent certains dilemmes dans la conduite et la publication d'études scientifiques.

Nous croyons que le développement et la mise en œuvre de politiques éditoriales est une autre façon d'améliorer la qualité de la revue et espérons que cette initiative sera bien reçue par nos auteurs et nos lecteurs.

Louise Potvin, PhD, Rédactrice en chef, Université de Montréal

doi: 10.17269/CJPH.107.5780

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Gahagan J. Commentary on the new sex and gender policy of the Canadian Journal of Public Health. *Can J Public Health* 2016;107(2):e140–41.
2. King M. Contextualization of socio-culturally meaningful data. [Lettre à la rédaction] *Can J Public Health* 2015;106(6):e457. PMID: 26680440. doi: 10.17269/cjph.106.5328.

Journal and we hope that this initiative will be well received by our authors and readers.

Louise Potvin, PhD, Editor-in-Chief, University of Montreal

doi: 10.17269/CJPH.107.5780

REFERENCES

1. Gahagan J. Commentary on the new sex and gender policy of the Canadian Journal of Public Health. *Can J Public Health* 2016;107(2):e140–41.
2. King M. Contextualization of socio-culturally meaningful data. [Letter to the Editor] *Can J Public Health* 2015;106(6):e457. PMID: 26680440. doi: 10.17269/cjph.106.5328.